

AVANT LA RETRÉE DES CHAMBRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A gauche comme à droite, on s'attendait à autre chose, et de nombreux députés, appartenant à tous les groupes, ont traduit librement leurs sentiments, lesquels sont, dans l'ensemble, plutôt sévères. Il est bien entendu que nous ne donnons pas ici, un avis personnel. Paris n'est pas la France. S'il est vrai que parmi la population parisienne, l'accueil fait au plan ministériel de redressement économique et financier est tout froid, il n'est pas dit que ce soit l'épilogue générale du pays tout entier. C'est pourquoi, évitant toute appréciation prématurée, nous ne quitterons pas les couloirs du Palais-Bourbon.

La déception s'y manifeste tout d'abord en raison de la suppression du second train de décrets qui devaient comporter plusieurs mesures compensatoires pour la classe ouvrière. Selon la coutume en pareilles circonstances, on émet de nombreuses hypothèses sur les répercussions possibles des mesures de redressement financier, tant sur le plan économique que social et parlementaire. C'est ainsi qu'un certain moment, le bruit eut couru de la démission du ministre des Finances, bruit qui, d'ailleurs, fut rapidement démenti. Il n'est pas moins vrai que les nombreux députés couloirs de la Chambre ont une atmosphère d'incertitude et de livresse. On cherche, il faut le reconnaître, la partie neuve et heureuse ou pleine de redressement. On ne la trouve pas. Beaucoup faisaient confiance à la valeur personnelle et aux connaissances techniques de M. Paul Reynaud. Mais tout cela, nous le savons, n'est que de la poudre aux yeux. Les décisions nettement en rapport avec les besoins et les charges du pays. La lecture approfondie des derniers décrets-lois a été pour moi de parlementaire, et il n'est pas exagéré de dire que le mécontentement se fait de plus en plus.

Qui est tort ? Qui a raison ? Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions. Ce n'est que dans quelque temps qu'il sera possible de juger la valeur et l'opportunité du plan gouvernemental. Pour le moment, la mise en marche des nouvelles mesures de redressement s'accompagne d'une réelle hésitation, et il apparaît bien qu'au sein même du gouvernement, l'unité, peniblement réalisée, ce n'est un secret pour personne, reste précaire et fragile.

Il n'en faut pas encore se précipiter sur les répercussions possibles de ces mesures de déduire plusieurs conséquences sur le plan politique. Le retour des Chambres, prévu pour le début du mois prochain, se fera dans une atmosphère d'incertitude et d'indécision. La rupture des radicaux avec les communistes, rupte qui fut le résultat d'une dernière réunion du Comité de Résistance populaire, pose à nouveau le problème de la majorité. Si les radicaux n'ont pas entendu rompre avec les socialistes, ceux-ci semblent actuellement disposés à suivre les communistes pour toutes sortes de considérations. A ce problème délicat vont se joindre les problèmes économiques, sociaux et financiers non moins ardu. Il est à craindre que l'accueil réservé au Gouvernement à la rentrée soit assez froid, c'est du moins ce qui ressort des maintes conversations que nous avons eues.

LES A. C. REFUSENT DE CONSENTIR DE NOUVEAUX SACRIFICES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Combattants et victimes de la guerre, bien qu'ils usent certains d'avance que les mesures de redressement économique et financier, envisagées par le Gouvernement, ont pour effet de réduire l'économie nationale, ni les finances de l'Etat, ne redonnent affirmativement aucune espérance de succès à l'effort de redressement. Le Conseil national de la Confédération prenait acte de l'échec du Gouvernement. La pénurie acceptée demeurerait sans résultat.

En juillet 1935, le Gouvernement portait à 13 la contribution imposée aux victimes de la guerre et l'Ebre peut être considéré comme terminé. La Sierra de Fatarella est complètement occupée. L'ennemi perd une position importante à l'abri de laquelle il pouvait encore bloquer ses derniers contingents sur la rive gauche de l'Ebre.

L'AUGMENTATION DES TAXES SUR LES PRODUITS DE CONSOMMATION ENTRE EN APPLICATION AUJOURD'HUI

Avis aux débiteurs, épiciers, dépositaires

L'art. 3 du décret prévoit la reprise des stocks de vins, cidres, poires et hydromels, alcools chlorés, café, sel, sucres ou sucrotes détenus par les détaillants ou dépositaires. Les intéressés devront déclarer, immédiatement, à la recette buraliste des contributions indirectes les quantités de produits surtaxés existant en leur possession à la date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs (17 novembre).

Les produits en cours de transport devront être déclarés dans les mêmes conditions, au fur et à mesure de leur arrivée à destination.

Les quantités déclarées seront reprises par voie d'inventaire et soumises aux compléments d'imposition suivants, perçus en totalité au profit du Trésor :

Vins : 6 fr. 60 par hectolitre.
Cidres, poires et hydromels : 3 fr. 75 par hectolitre.
Alcools (plein tarif) : 200 fr. par hectolitre d'alcool pur.
Plus pour les apéritifs surtaxés : 55 fr. par hectolitre d'alcool pur.
Alcools (réduit) : 112 fr. par hectolitre d'alcool pur.
Cafés : 16 fr. par quintal.
Café vert : 44 fr. par quintal.
Café torréfié : 53 fr. par quintal.
Café décaféiné : 56 fr. par quintal.
Sel : 14 fr. 40 par quintal.
Sucres bruts ou raffinés : 46 fr. 95 par quintal.
Sucre candi : 49 fr. 16 par quintal.
Glucoses : 11 fr. 15 par quintal.

EN MODIFIANT LE RÉGIME des allocations familiales le gouvernement entend encourager la natalité

A partir du troisième enfant, le taux minimum sera 15 % ;

Des majorations seront accordées aux familles où la mère ne travaille pas ;

L'allocation sera supprimée pour tout enfant unique âgé de cinq ans.

Le ministre du Travail communique : M. Charles Pomaret, ministre du Travail, a fait adopter d'accord avec son collègue des Finances, un décret-loi modifiant le régime des allocations familiales. Ce texte a pour objet de compenser les lourdes charges qui pèsent sur les travailleurs pères de famille. Aussi, prévoit-il un relèvement sensible de ces allocations. Les allocations familiales à partir du troisième enfant 15 % du salaire moyen dans le département. Des révisions périodiques permettront de maintenir les taux en harmonie avec les salaires.

EN ESPAGNE LES NATIONALISTES annoncent que la bataille de l'Ebre est terminée

Burgos, 16. — Radio Nacional communique que la bataille de l'Ebre peut être considérée comme terminée. La Sierra de Fatarella est complètement occupée. L'ennemi perd une position importante à l'abri de laquelle il pouvait encore bloquer ses derniers contingents sur la rive gauche de l'Ebre.

L'avance inaugurée

Gandesa, 16. — Malgré le mauvais temps et un plafond très bas qui empêche les grands bombardiers de prendre part aux opérations, l'avance nationaliste se poursuit sur l'Ebre. Les colonnes de Yague et de Garcia Valino ont déjà réalisé le contact. Le nettoyage de la poche où les Nationalistes demeurent encore accrochés entre Flix et Ribarroja, se poursuit.

AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE Plusieurs rapports concernant la défense nationale ont été examinés hier

Paris, 16. — La séance de la matinée du quatrièmes et dernier jour du Congrès de la Fédération républicaine est consacrée à l'audition de quatre rapports.

Dans un rapport sur l'armée de l'Air, M. DES ISNARDS, député, dresse le tableau de notre aviation qui, dit-il, au début de 1935, comprenait 1.270 avions, le plan du ministre prévoyant le chiffre de 2.010 appareils en ligne pour 1940. Le rapporteur traite ensuite de l'organisation générale de l'armée de l'Air, de la question du personnel.

M. BAUD, député, dans un rapport sur la Marine militaire demande une amélioration du rythme des constructions navales.

M. DAHER, député, présente un rapport sur la marine marchande dans lequel il déplore que la marine française soit reléguée au septième rang, et en recherche les causes, qu'il trouve dans les charges et les conditions de travail résultant des lois sociales.

Enfin, le général NIESEL présente un rapport sur la défense nationale dans son ensemble. Il y demande notamment que le commandement unique soit réalisé dès le temps de paix, que l'on revienne au service de trois ans pour que la France ne demeure pas, au point de vue des effectifs, en état d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne.

Dans ses conclusions, le général Niesel réclame des effectifs suffisants dès le temps de paix pour assurer la sécurité, la mobilisation et la concentration des troupes, le développement de l'instruction des réserves et des forces actives, l'amélioration de la situation matérielle des cadres, une meilleure préparation de la défense aérienne, l'organisation de la mobilisation industrielle, l'harmonisation des services sociaux, des besoins de la défense nationale, une étroite coordination des ministères militaires dès le temps de paix.

L'armée allemande

Au cours de la séance, après lecture du rapport du général Niesel, le général DUFFIEUX, faisant état de l'organisation militaire de l'Allemagne, a déploré l'analogie. Il est inquiet aussi de l'absence du gouvernement depuis l'accord de Munich en matière de défense passive. Il s'est déclaré en terminant, contre une politique de concessions.

M. MARIN s'est préoccupé de savoir dans quelle mesure l'Allemagne possède des réserves stratégiques. Le général Niesel a cru pouvoir lui répondre que l'Allemagne posséderait une trentaine de divisions de réserve instruites, plus une dizaine de divisions actives, et une trentaine de brigades de landwehr, dont les hommes n'ont pas fait de service militaire actif. L'Allemagne, avec ses agrandissements territoriaux, recense actuellement 42 ou 43 divisions et toutes plus étoffées qu'à cette époque. Ainsi, elle se trouverait rapidement en état de mobiliser des centaines de milliers de divisions et, l'année prochaine, de 130 à 150.

La séance a été levée à 13 heures, après l'adoption des conclusions des rapports présentés ce matin.

Politique extérieure et politique générale

Paris. — Deux rapports sont présentés cet après-midi, à la dernière séance du Congrès de la Fédération Républicaine. Le premier, de M. Valentin, député, a trait à la politique extérieure. L'autre est de M. François Martin, député, vise la politique générale du Parti.

LE CONGRÈS DES SYNDICATS DES USAGERS DES FOIRES ET MARCHÉS DU NORD ET DU P.-DE-C. S'EST RÉUNI, HIER, A LILLE



Le Bureau du Congrès. On remarque au centre au premier rang : M. LANSSENS, Président Intersyndical ayant à sa droite, M. FOSSART, Délégué régional et à sa gauche, MM. LEJOSNE, Secrétaire et SCEAUX, Trésorier, de Béthune.

Le Congrès régional des Syndicats des Usagers des Foires et des Marchés du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni le mercredi 16 novembre, salle du Lion d'Or, 200, rue Léon Gambetta, à Lille.

Le Congrès régional des Syndicats des Usagers des Foires et des Marchés du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni le mercredi 16 novembre, salle du Lion d'Or, 200, rue Léon Gambetta, à Lille.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR Le sculpteur Descatoire est promu Officier

Au titre de l'Exposition internationale de Paris de 1937, la rosette rouge vient d'être décernée à M. Alexandre Descatoire, statuaire, professeur à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.



M. Alexandre DESCATOIRE

Admis avec le N° 1, à l'école des Beaux-Arts de Paris, il obtint une bourse de la ville de Douai qui lui permit de parfaire sa formation dans la capitale.

Le ministre des Affaires Étrangères de Finlande A DONNÉ SA DÉMISSION

Helsinki, 16. — M. Holsti, ministre des Affaires étrangères, a donné sa démission pour reprendre son poste de ministre de Finlande à Genève. M. Holsti sera probablement remplacé au ministère des Affaires étrangères par M. Voionmaa, ministre du Commerce.

UN ACCORD CULTUREL GERMANO-JAPONAIS

Tokio, 16. — Un comité spécial du Conseil privé a approuvé aujourd'hui les articles d'un accord culturel germano-japonais visant à resserrer les liens culturels unissant les deux pays. Cette déclaration sera confirmée par le conseil privé qui se réunira en séance plénière le 22 novembre.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER — Jeudi 17 novembre 1936. — 22^e jour de l'année — Soleil : lever à 7 h 43 ; coucher à 16 h 17. Lune : lever à 4 h 59 ; coucher à 29 h 19. — Saint du jour : Saint Alignan.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 16 novembre à 17 h 45.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille... CHARGE DE DIGNITES ET D'HONNEURS...

Depuis que les formes de gouvernement ont subi de notables changements, surtout en raison des conséquences de la grande guerre qui a ébranlé de nombreux trônes, le « Gotha », le fameux annuaire généalogique et diplomatique, édité dans la ville qui porte son nom, a beaucoup perdu de sa vogue d'antan.

Vous trouverez la réponse plus loin

LA CONDAMNATION D'UNE CALAISIENNE aux Assises du P.-de-C.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La femme Kerkhove ne niait pas les faits. Elle plaidait coupable, mais elle se réclamait de la légitime défense.

Deux fillettes avaient assisté au drame

C'est la scène du drame qui retient l'attention de tous : des magistrats, des jurés et la note.

LES TÉMOINS

On entend les témoins : M. le docteur BRUNELLE vient dire que la femme Kerkhove a du frapper très fort pour atteindre le cœur de son mari avec un pareil couteau.

LE VERDICT

M. Ruffit, procureur de la République, demande une peine de réclusion.